

Calendrier d'ouverture du secteur du tourisme au 30 avril 2021

Le ministre du tourisme Jean-Baptiste Lemoyne vient de présenter au comité de filière tourisme, le calendrier et les jauges de la reprise progressive de l'activité tourisme.

Le Syndicat d'Initiative de Vauhallan en a extrait les principales mesures concernant le tourisme local de Vauhallan village en Hurepoix et ses alentours.

Restauration

Le 19 mai : ouverture des bars et restaurants en terrasse, assis avec des tables de 6 personnes maximum. Fermeture en intérieur.

Les résidences de tourisme, hôtels... pourront restaurer leurs propres clients pour les 3 repas en intérieur et extérieur avec un protocole à définir.

Le 9 juin : ouverture en terrasse et en intérieur avec une jauge à 50% et un protocole adapté. Maintien des tables de 6 personnes maximum.

Le 30 juin la jauge sera de 100%.

Résidences de tourisme, auberges, campings, villages de vacances

Le 19 mai : restauration de leurs propres clients en intérieur. Espaces collectifs ouverts selon la nature de l'activité.

Musées

Le 19 mai : la jauge est fixée à 50% ou 8m² par personne avec un plafond de 800 personnes

le 9 juin : la jauge est de 65% ou 4m² avec un plafond de 5000 personnes

Dès 1000 personnes : utilisation du pass sanitaire.

Parcs – Jardins botaniques

le 19 mai : réouverture.

Guides-conférenciers

Jusqu'au 19 mai, les visites en extérieur sont limitées à 6 personnes.

A partir du 19 mai, pour des visites réalisées par des guides sans carte professionnelle, une limite de 10 participants est imposée.

Pour les visites guidées par des titulaires d'une carte professionnelle, il n'y a pas de limite de participants pour des groupes constitués aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

Foires- Salons

Le 9 juin : ouverture avec une jauge de 50% pour les événements en B2B avec plafond à 5000 personnes. Manifestation supérieure à 1000 personnes : pass sanitaire.

Le 30 juin : jauge de 100% avec pass et protocole sanitaires.